

Communiqué de Presse

26 février 2014

Un référentiel pour la qualité et la traçabilité des composts porté par Compostplus, les Chambres d'agriculture et l'ADEME

Le réseau Compostplus a travaillé en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la filière, les Chambres d'agriculture et l'ADEME à la conception d'un référentiel qualité national des composts, répondant à la fois aux enjeux de fertilité des sols et de maîtrise des apports de matières organiques.

Un objectif : Créer un **label** à destination des agriculteurs et des professionnels pour garantir la qualité et la traçabilité des composts à usage agricole.

La démarche de labellisation sera volontaire et ouverte à toutes les plate formes produisant du compost de biodéchets issus de collectes séparées, reposant sur le tri à la source.

La transparence sur l'ensemble des opérations de collecte et de traitement, le contrôle des entrants, la traçabilité des matières et l'analyse des produits, permettront la création d'un climat de confiance avec les utilisateurs.

La conformité des plateformes sera vérifiée par un organisme de certification, garantissant ainsi un contrôle indépendant.

La matière organique des sols joue un rôle fondamental pour la production agricole. Elle participe au bon fonctionnement des sols et aux cycles des éléments fertilisants nécessaires à la croissance des plantes. De plus, en stockant le carbone, les sols agricoles contribuent à l'atténuation du changement climatique.

« Les Chambres d'agriculture soutiennent la mise en place d'un référentiel de qualité et traçabilité allant vers une qualité irréprochable de fertilisants organiques. Il faut que les pouvoirs publics prennent davantage en compte les exigences de qualité des utilisateurs sur les matières organiques recyclées. »

Guy Vasseur, président des Chambres d'agriculture.

« Les collectivités pourront disposer d'un label garantissant la qualité des composts issus du tri à la source, et pleinement reconnu par le monde agricole. En tant qu'élus, nous nous devons d'assurer la pérennité des filières que nous mettons en place, et la labellisation est un outil nécessaire de reconnaissance de qualité et de contrôle. »

Marc Jubault Bregler, président du réseau Compostplus.

« Les déchets organiques produits par les gros producteurs (distribution, restauration collective, marché, espaces verts) et les ménages constituent une ressource dont il convient de favoriser le recyclage. L'ADEME soutient depuis son initiation, cette démarche, gage de confiance entre producteurs et utilisateurs et contribuera à son déploiement et son suivi. »

Marc Cheverry, chef du service prévention et gestion des déchets de l'ADEME.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

Compostplus
Thomas Colin – 06 64 34 89 63
thomascolin@compostplus.org